



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES MUNICIPAUX

Statut : Poste permanent

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de préposé(e) à l'entretien des immeubles municipaux.

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du responsable des plateaux et des programmes, l'employé devra effectuer les tâches courantes de travaux domestiques relatifs à la propreté et au bon état de divers locaux et espaces qui requièrent de la conciergerie et de l'entretien, dans les divers bâtiments de la Ville.

Exemples de tâches à accomplir

conciergerie

- Effectuer le nettoyage et l'entretien des surfaces (balayeuse et nettoyage des tapis, récurage, décapage et polissage des planchers);
- Effectuer les montages et démontages de salle;
- Laver et nettoyer les vitres et vitrines, épousseter les boiseries, le mobilier, les appareils électriques, électroniques et informatiques;
- Changer les ampoules électriques ;
- Vider les poubelles et la récupération;
- Nettoyer et désinfecter les toilettes et lavabos;
- Utiliser tout appareil électrique ou mécanique destiné aux tâches à effectuer.

entretien

- Réparations mineures aux bâtiments;
- Entretien extérieur des immeubles municipaux;
- Déneigement des trottoirs et escaliers;
- Utilisation de tout appareil électrique ou mécanique destiné aux tâches à effectuer;

Au besoin, effectue toutes autres tâches connexes

Exigences de l'emploi :

- Expérience obligatoire dans une fonction similaire;
- Diplôme d'études secondaires V ou l'équivalent;
- Posséder un permis de conduire conforme et valide;
- Être en bonne forme et aptitude pour le travail physique;
- Être motivé, responsable, discret, honnête et autonome;

Horaire : 40 heures/semaine, horaire à déterminer (jour de fin de semaine)

Taux horaire: Selon le salaire de préposé à l'entretien des immeubles municipaux de la convention collective présentement en vigueur.

Période d'affichage: 10 au 17 septembre 2019

Entrée en fonction : à déterminer

Nous vous demandons de soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 17 septembre 2019, à 16h30, au Service des ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, par la poste au 21 rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4, par télécopieur au (514) 453-8961 ou par courriel au ressourceshumaines@ndip.org